



Code RNCP: 38093 BC06

Date d'enregistrement : 18/03/2017

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la

souveraineté alimentaire





TCPF: UCARE transformation et commercialisation des produits fermiers



Objectifs:

Acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'un atelier de transformation laitière

Conditions d'admission et d'inscription :

- ✓ Avoir 18 ans minimum ;
- Avoir un projet cohérent avec les objectifs de la formation;
- → Entretien téléphonique ou physique ;
- Validation du projet par le référent de la formation.

Public concerné:

- ✔ Demandeur d'emploi ;
- → Candidat en démarche d'installation ;

Déroulement & Organisation de la Formation

Calendrier:

Du 18 novembre 2024 au 11 avril 2025.

Durée : 224 h, soit 7 semaines de formation réparties sur 7 mois.

Les semaines de formation sont organisées comme suit : 2 semaines de formation théorique à Vesoul (70) et 5 semaines de formation pratique à Poligny (39).

Modalités pédagogiques :

- ✓ Cours théoriques ;
- ✓ Visites de producteurs ;
- ✓ Mises en situation ;





Formation accessible à tous publics en situation de handicap **Référente handicap : Séverine Pirolley**

severine.pirolley@educagri.fr

Formation adultes

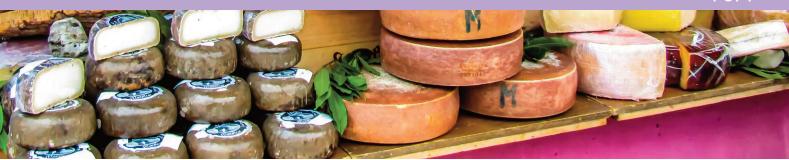
CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin CS. 60363 70014 Vesoul cedex Tél. 03 84 96 85 00 cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation : Coralie ORMANCEY coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr















Formation adultes

Contenu de La Formation

- → Bases en comptabilité/gestion : analyse des coûts de production ;
- ✓ Etude de marché : méthodologie et application ;
- Conception d'un outil de communication (logo, affiche, site web, etc.);
- → Analyse du fonctionnement d'une entreprise agricole (visite de producteur);
- ✓ Commercialisation des produits ;
- ✔ Analyse de la qualité chimique du lait ;
- Principes de bases en bactériologie et microbiologie;
- → Conception des bâtiments et chiffrage;
- ✔ Règles d'hygiène et de sécurité ;
- ✓ Les différents types de transformation : pâte molle/pâte pressée/yaourt/glace, en fonction du territoire et des circuits de commercialisation.

Modalites d'évaluation & Mode de Validation

- Evaluation pratique en atelier de transformation :
- ✓ Entretien d'explicitation (oral);
- Délivrance d'une attestation de formation et de compétences.

Attestation délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire



Prise en charge des coûts de formation selon le statut :

- ✓ Demandeur d'emploi : Pôle emploi
- ✓ Salariés : OPCO ;
- → Chef d'exploitation : VIVEA ;
- → Financement personnel : CPF.

Poursuites d'études & Métiers préparés

Poursuite d'études :

✓ Il est possible de compléter sa formation par un CS (Certificat de Spécialisation) en transformation laitière ou de s'insérer directement dans la vie professionnelle.

Métiers préparés :

- ▼ Responsable d'un atelier de transformation à la ferme avec commercialisation;
- ✓ Salarié hautement qualifié.

Délai d'accès à la formation

Entrée et sortie à dates fixes.

Indicateurs de résultats :



CFPPA de Vesoul

agefiph

ouvrir l'emploi

Formation accessible à tous

Référente handicap :

Séverine Pirolley

publics en situation de handicap

severine.pirolley@educagri.fr

16, rue E. Belin CS. 60363 70014 Vesoul cedex Tél. 03 84 96 85 00 cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation : Coralie ORMANCEY coralie.ormancey@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr